

Certificat de conformité du contrôle de la production en usine EN 1090-1:2009+A1:2011

**Numéro du certificat :
1166 – CPR – 0269**

*Délivré conformément au Règlement Produits de Construction – 305/2011
du Parlement européen et du conseil du 9 mars 2011.*

Titulaire du certificat

KDI
28 Rue Lénine
F-94200 IVRY SUR SEINE

Site de fabrication

F-94200 IVRY SUR SEINE

Confirmation

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances des kits de construction à ossature en acier mis sur le marché en tant que produits de construction, décrites dans l'annexe ZA de la norme de référence **EN 1090-1:2009+A1:2011**, pour le système 2+, sont appliquées et que le contrôle de production en usine satisfait à toutes les exigences prescrites dans cette norme.

**Date de la première
délivrance**

16 Novembre 2023

**Date de la prochaine
surveillance**

26 Avril 2029

Durée de validité

Ce certificat demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique harmonisée de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, à moins d'une suspension ou d'un retrait par l'organisme notifié de certification des produits.

Remarque

Voir Annexe Technique

**Émission du présent
certificat**

Saint Aubin, le **14/09/2026**



Directeur Certification Adjoint
Cédric ROUX

La validité du présent certificat est confirmée si elle est visible sur le site internet du CTICM

La présente annexe technique accompagne le certificat de conformité au marquage CE numéro :

1166 – CPR – 0269

Délivré à : **KDI**
28 Rue Lénine
F-94200 IVRY SUR SEINE

Elle définit les champs couverts par ce certificat :

Produits couverts	- Eléments structuraux en acier
Méthode de déclaration pour le marquage CE	Méthode 3a selon Tableau A.1 de l'EN 1090-1 : 2009+A1:2011
Performances déclarées par le fabricant	Les performances sont déclarées pour l'exigence fondamentale n°1 - <u>Résistance mécanique et stabilité</u> (définie dans l'annexe I du Règlement (UE) n°305/2011)
Production	Coupage thermique – Coupage mécanique – Perçage - Soudage
Classe d'exécution selon la norme EN 1090-2:2018	EXC1
Matériaux de base	- Acier de nuance S235 à S355 inclus suivant les normes EN 10025-2, EN 10025-3 et EN 10025-4
Exigences de qualité en soudage par fusion des matériaux métalliques	Conforme à l'EN ISO 3834-4
Procédé de soudage	Procédé 131 selon l'EN ISO 4063
Coordination en soudage	- M. Michel PEREIRA
Traitement de protection anticorrosion	Non concerné



Directeur Certification Adjoint
Cédric ROUX